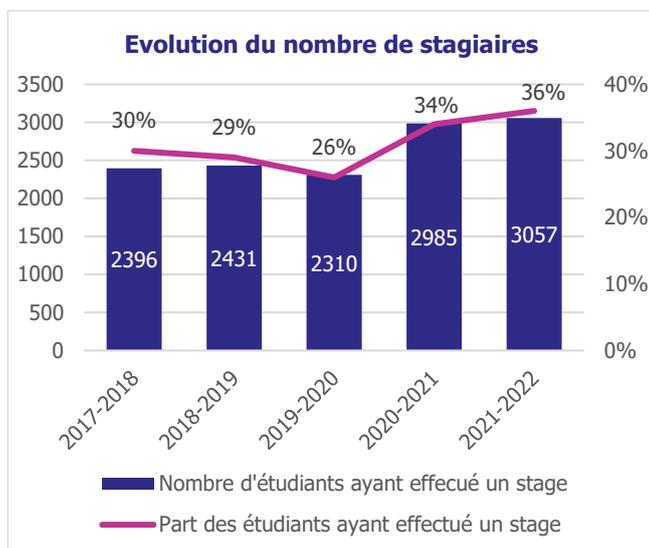


Stages et stagiaires en 2021-2022



En 2021-2022, un peu plus de 3 000 étudiants de l'Université Gustave Eiffel ont réalisé un stage, soit 2 % de plus que l'an dernier. Ainsi, plus du tiers des étudiants de formation initiale ont eu une expérience professionnelle formatrice. La progression du nombre de stagiaires depuis deux ans s'explique par une meilleure utilisation de l'application d'enregistrement des conventions de stage. Les stages sont plus nombreux lors de la dernière année de formation. Ainsi, quasiment tous les étudiants des dernières années de DUT et de formation d'ingénieurs ont effectué un stage. En licence, un quart des inscrits ont réalisé un stage, mais cela concerne environ la moitié des inscrits en troisième année, comme en dernière année de master. A noter qu'en licence professionnelle, diplôme comportant obligatoirement un stage, les conventions ne sont pas toutes saisies dans l'application utilisée par l'université, possiblement en raison de la gestion par des écoles partenaires.

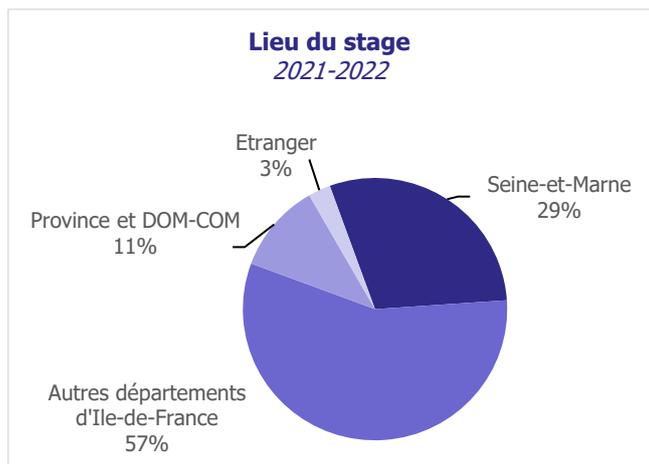
Quelques étudiants (3 %) ont réalisé plusieurs stages durant l'année universitaire. Les stages multiples concernent plus fréquemment les étudiants de licence professionnelle (14 %).

Au-delà de 308 heures, un stage doit obligatoirement être gratifié¹. Quatre étudiants sur dix ont effectué un stage d'une durée minimale de 309 heures. Un peu moins de la moitié d'entre eux ont été rémunérés au-delà de la gratification minimum légale². Parmi les stages d'une durée inférieure à 309 heures, peu ont été gratifiés (10 %). Et ce sont les stages des étudiants de master, en particulier en deuxième année, et des élèves ingénieurs qui sont d'une part plus souvent gratifiés quand ce n'est pas obligatoire et d'autre part plus souvent rémunérés au-delà du montant minimum légal.

Si la plupart des stages se déroulent en Ile-de-France, seul un tiers ont lieu en Seine-Marne et concernent principalement des étudiants de premier cycle. Les stages à l'étranger sont rares ; ils sont de surcroît moins fréquents qu'avant la crise sanitaire. Les stages à l'international concernent principalement des étudiants de langues et des élèves ingénieurs.

1. art L612-11 du code de l'éducation.

2. 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale, soit 3.90 € nets par heure, correspondant à 546 € par mois.



Part des étudiants ayant effectué un stage 2021-2022

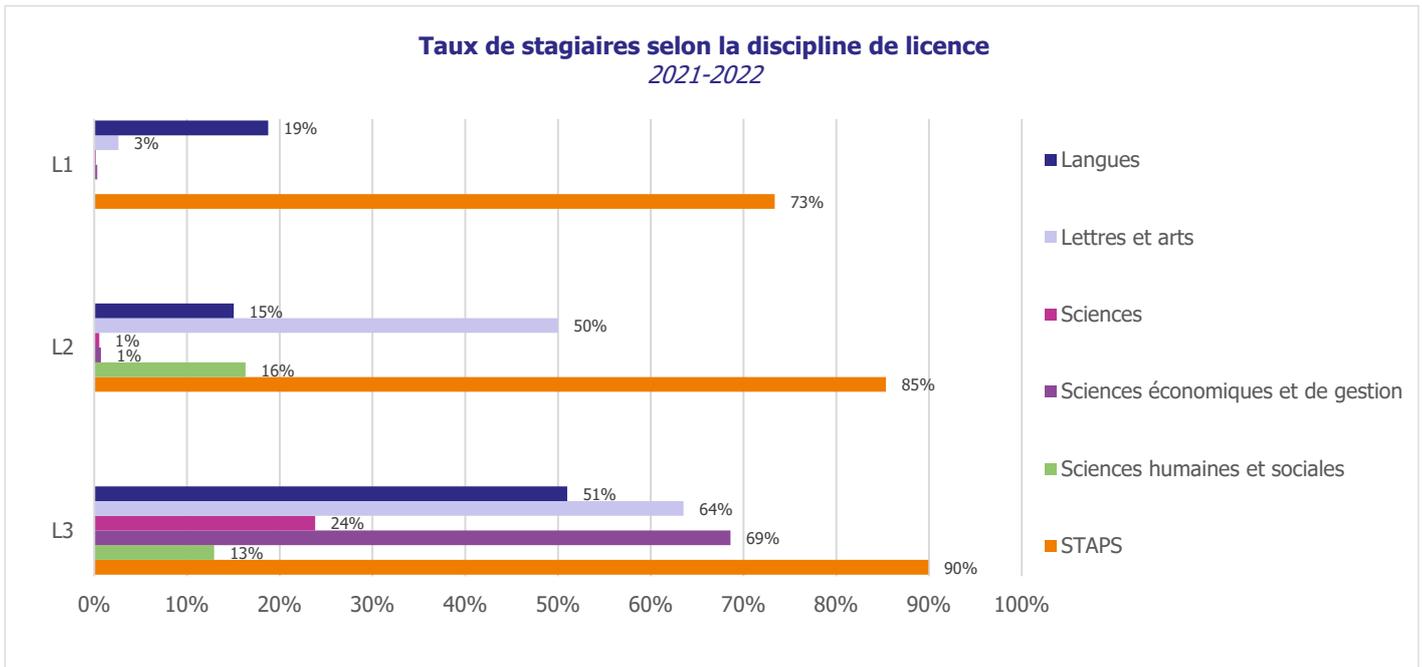
DUT et BUT	77%
Dont première année	66%
Dont deuxième année	94%
Licence	24%
Dont première année	11%
Dont deuxième année	22%
Dont troisième année	46%
Licence professionnelle	50%
Formation d'ingénieur	69%
Dont première année	22%
Dont deuxième année	94%
Dont troisième année	92%
Master	43%
Dont première année	31%
Dont deuxième année	52%

Définition

Taux de stagiaires :

Part des inscrits en formation initiale (non apprentis) ayant effectué un ou plusieurs stages au cours de l'année universitaire.

En licence



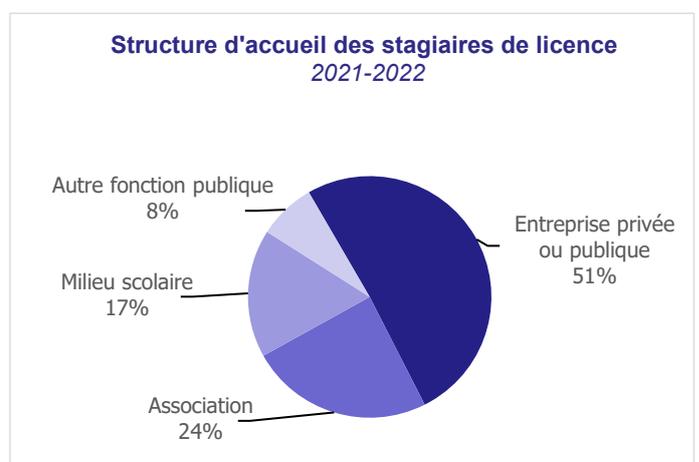
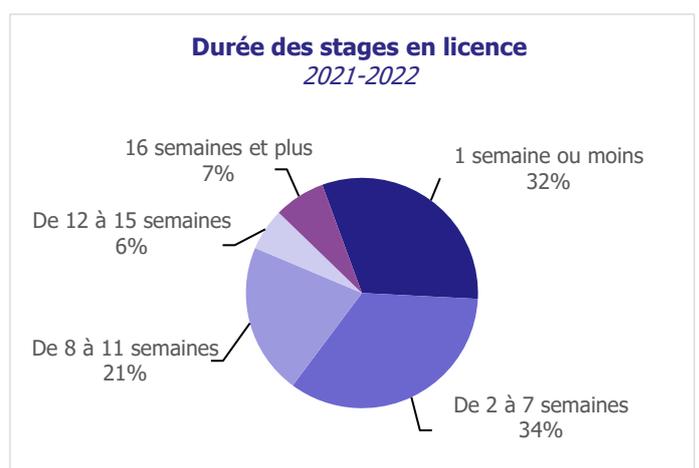
En licence, les stages sont peu développés les deux premières années mais sont plus fréquents en troisième année.

En licence, les deux tiers des stages durent moins de huit semaines. C'est en troisième année qu'ils sont les plus longs. Ils atteignent en effet huit semaines, en moyenne.

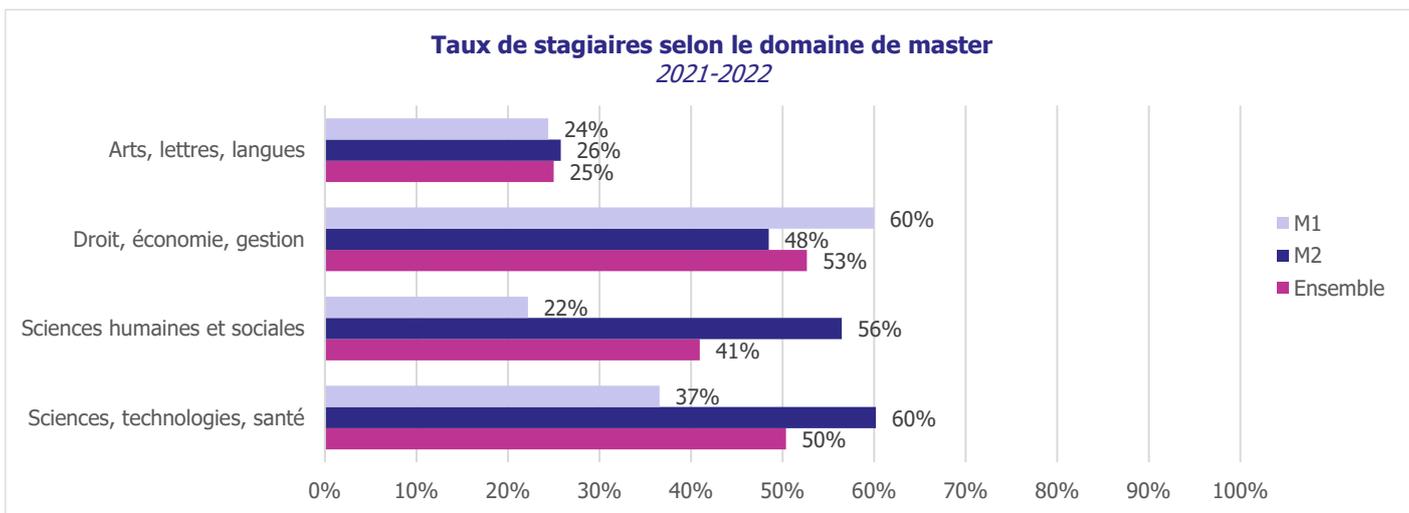
Les licences de STAPS font exception : les étudiants de chaque niveau ont effectué un stage. Toutefois, en première et deuxième année, les stages sont relativement courts (en moyenne 1,5 semaine). Ils sont plus longs en troisième année (en moyenne 7 semaines) mais leur durée est très inférieure à celle des stages réalisés par les étudiants de sciences économiques et de gestion (13 semaines) ou même de langues ou de sciences (9 semaines). De surcroît : les stagiaires sont majoritairement accueillis par de structures associatives et secondairement par des établissements scolaires quand près de 70 % des stagiaires des autres disciplines effectuent un stage en entreprise.

A l'inverse, en sciences humaines et sociales, les stages sont peu fréquents, quel que soit le niveau de formation, et très courts (une semaine ou moins), ce qui s'explique par le fait qu'il s'agit principalement de stages d'observation en milieu scolaire.

En comparaison avec leurs homologues masculins, les étudiantes réalisent plus fréquemment un stage, stages de surcroît en moyenne plus longs.



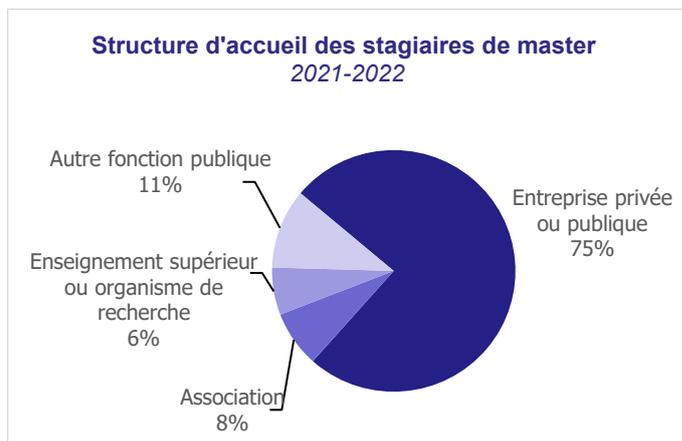
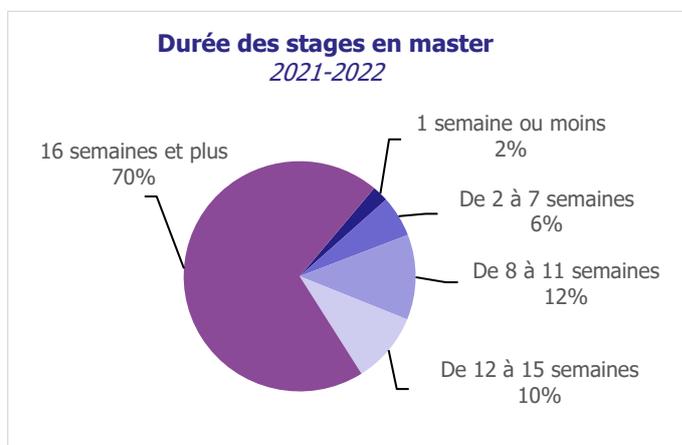
En master



En master, un peu moins de la moitié des étudiants ont réalisé un stage et ceux-ci sont plus fréquents et plus longs en deuxième année qu'en première année : en moyenne 22 semaines contre 13 semaines.

Les formations du domaine Droit, économie, gestion font exception : les stages y sont plus nombreux en première année qu'en deuxième année. Les masters en Arts, lettres, langues se distinguent également : d'une part les stages sont moins fréquents que dans les autres domaines de formation, et d'autre part ils sont moins longs. En effet, seul un quart des stages durent plus de 16 semaines (contre plus des trois quarts dans les autres domaines de formation).

Les trois quarts des stagiaires sont accueillis en entreprise ; c'est moins souvent le cas des étudiants préparant un master de sciences humaines et sociales : 15 % des stages sont effectués dans la Fonction publique et autant dans une structure associative. Pour leur part, les étudiants de Sciences technologies, santé intègrent plus souvent un organisme de recherche (10 % contre 4 % des étudiants des autres domaines).



Sources

- ◆ Pstage
- ◆ Sise inscriptions

Champs :

- ◆ Etudiants de l'ex-UPEM.
- ◆ Etudiants inscrits en formation initiale, non apprentis, inscriptions principales. Les étudiants inscrits parallèlement en CPGE sont exclus.
- ◆ Conventions de stage validées administrativement et pédagogiquement.